

DEFENSE DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

OÏKOS KAÏ BIOS – HISTORIQUE de nos actions

En décembre 2006, l'actualité locale nous avait amené à nous interroger sur les activités du Biopark d'Archamps et la présence de lémuriens dans ses laboratoires de biotechnologie. Nous avons donc débuté nos actions en luttant contre la vivisection, dès janvier 2007 ; nous avons ainsi développé de nombreux contacts avec des associations en France et en Suisse. En ce qui concerne les refuges pour animaux de compagnie, la SPA du Chablais, à Thonon les Bains, ne pratique pas d'euthanasies ainsi que SOS Chats près de Neuchâtel ; du fait de ce comportement exemplaire, nous avons privilégié les relations avec ces associations.

Ces premiers contacts perdurent et se sont approfondis, d'autres ont vu le jour. Ainsi, notre pétition « Pour une réforme de l'AMM » a été soutenue en 2013 par ces 15 associations : Association pour la qualité de la vie (74), ATRA Association Suisse pour l'abolition de la vivisection, BORTA, CRAC Europe pour la protection de l'enfance, Combactive, GALGOS France, «Les 3A» Amour des Animaux et Amitié, La Ligue Suisse contre la Vivisection, L'Arche du Bonheur, La Colline aux Lapins, SEA SHEPHERD France, Société Anti Fourrure, SOS Chats Noiraigue, SOS Grand Bleu, U Ghjattinu di Corti (Les Petits chats de Corte).



Par ailleurs, nous sommes membre de plusieurs collectifs : « Non aux chasseurs dans les écoles », « Non à la corrida Patrimoine national », « Collectif du 21 septembre contre la chasse et le piégeage », « Collectif OEDA Oui à l'Etourdissement dans les Abattoirs » et « StopGMT74 » dans le registre de la défense de la nature.

NOS ACTIONS pour les animaux de compagnie

L'un de nos membres avait agi plusieurs années au sein de l'Ecole du chat libre de St Julien en Genevois, entre autres en nourrissant des chats « libres » (animaux lâchement abandonnés et qui investissent les sous-sols accessibles des immeubles) dans le quartier du Perrier ; après l'agression, en 2006, d'une chatte âgée de 17 ans par un Pitbull « dressé pour tuer les chats errants »*, une pétition avait été initiée pour l'application de la loi au sujet des chiens dangereux. Des contacts avaient été pris par cette personne avec l'école de Bois Livron proche du lieu du drame, ainsi qu'avec les services HLM. Une sensibilisation à l'abandon des animaux avait alors pu avoir lieu dans 3 classes de l'école. Le directeur étant par ailleurs élu à la mairie d'Annemasse, nos premiers contacts officiels se sont appuyés sur ces initiatives pour les animaux de compagnie.

*Propos recueillis auprès des habitants du Perrier

photo © Oïkos Kaï Bios



L'un de ces malheureux chats errants, stérilisés par l'Ecole du Chat Libre. En effet, il est humain d'éviter la multiplication de ces animaux sans foyer auxquels on ne peut assurer une existence sereine.

DES 2008, NOUS RELAYONS LA **JOURNEE DES ANIMAUX SANS FOYER,** International Homeless Animals Day, <http://isaronline.org/programs/international-homeless-animals-day-ihad/international-events/> . SOS CHATS, Noiraigues (Neuchâtel) nous avait sollicités pour organiser cette action en Haute-Savoie ; cette association avait relayé notre pétition contre la vivisection au Biopark d'Archamps.



Dans le cadre de cette action pour les animaux de compagnie, nous avons écrit au Président d'Annemasse-Agglomération pour connaître les statistiques de la fourrière. Depuis 2013, notre bilan est élargi à l'agglomération d'Annecy. Nous avons eu aussi quelques indications pour le Haut-Faucigny, qu'il reste à officialiser.

Agglomération d'Annemasse : une vie de chien pour les chats

DANS UNE LETTRE A GEORGES DELÉVAL, président d'Annemasse Agglo (douze communes), maire adjoint de Juvigny, les adhérents de l'association annemassienne *Oikos Kai Bios - Patrimoine Nature et Vie* s'affirment « extrêmement choqués de la très forte évolution du nombre de chats euthanasiés en 2011 » par un centre à subventionnement intercommunal : le *Refuge de l'espoir*, de l'association *Animaux-Secours*, à Arthaz-Pont-Notre-Dame. Ils en veulent pour preuve l'évolution des chiffres depuis 2007 de la mise à mort des bêtes "réfugiées" :

	Total des animaux	adoptés	euthanasiés	repris
2007				
Chiens	1162	580	110	472
Chats	1105	546	250	309
			360 animaux	
2008				
Chiens	1041	467	139	397
Chats	955	573	161	191
			300 animaux	
2009				
Chiens	1074	507	76	423
Chats	859	541	164	105
			240 animaux	
2010				
Chiens	1027	635	81	311
Chats	1276	782	226 (18%)	268
			307 animaux	
2011				
Chiens	1248	686	62	500
Chats	1185	586	404 (34%)	195
			466 animaux	

(Document : *Oikos Kai Bios - Patrimoine Nature et Vie*)

« Le nombre de chats euthanasiés en 2011 représente 34% des entrées (un animal sur trois), relève Marie Berger, présidente d'*Oikos Kai Bios - Patrimoine Nature et Vie* à Annemasse, soit pratiquement le double des années précédentes. Pour exemples, la SPA de Thonon-les-Bains et SOS Chats en Suisse (Neuchâtel) — la liste n'est pas exhaustive — n'euthanasient aucun animal ». Que matous et minettes demandent vite la nationalité helvète ! (a)

EN OUTRE, NOUS AVONS ECRIT DE NOMBREUX COURRIERS AUX AUTORITES, de notre propre initiative ou dans le cadre d'actions relayées.

- Le 4 août 2008, et chaque année à la même époque, courrier au Président d'Annemasse-Agglomération pour connaître les statistiques de la fourrière.
- Le 23 février 2010, lettre au Ministre de l'Environnement d'UKRAINE : à l'approche de l'Eurofoot, en raison de la grande cruauté exercée envers les chiens errants (action à l'initiative de SOS Chats Noiraigues, nous avons aussi relayé la pétition destinée à Michel Platini).
- Le 5 octobre 2010, lettre au Maire d'Annemasse et au Commissaire Monsieur Philippe GUFFON, à propos de la maltraitance des chiens des SDF en ville d'Annemasse (propos recueillis sur notre stand). Monsieur DUPESSEY a répondu « les agents municipaux seront attentifs en cas de mauvais traitements des animaux ».
- En mai 2011, relayée de l'association Droits des Animaux, cyber@ction vers les sénateurs dans le cadre de la « Proposition de loi sur les sévices aux animaux », en soutien au sénateur POVINELLI. 134 messages ont été envoyés par Oïkos Kaï Bios entre le 16 et le 17 mai 2011, l'association a reçu une réponse, positive, celle de Maître BADINTER.
- En février 2012, initiée par Oïkos Kaï Bios, cyber@ction vers les députés à la veille des élections législatives. Les 577 députés ont été contactés par courriel : ont répondu, par courrier du 9 mars 2012, Mme LE LOCH et par courriels, Messieurs Jean-Marc ROUBAUD, Paul DURIEU et Bernard CARAYON. Donc 4 députés sur 577 (contactés individuellement, nous n'utilisons pas les listes d'envoi afin de mieux personnaliser) s'engageaient à « manifester un intérêt marqué pour la cause animale ». Ceci en dit long sur la compassion des parlementaires pour les animaux.
- Le 6 juin 2012 l'association a porté plainte auprès du Commissariat d'Annemasse pour des maltraitances sur un chat dans le quartier du Perrier. Aucune suite n'a été donnée à ce jour.
- En mai 2013 Relayée de l'association GALGOS ETHIQUE, cyber@ction vers les députés européens pour le vote de la déclaration 006/2013. Plusieurs eurodéputés ont répondu, nous sommes toujours en contact.
- Le 30 octobre 2013, un courrier a été envoyé au Président de l'Agglomération d'Annecy pour connaître les statistiques de la fourrière. L'action a été renouvelée en 2014, 2015 et en 2016, ce qui permet une analyse plus complète des pratiques des refuges.



➤ En juillet 2014 cyber@ction vers les députés, relayée de 30 Millions d'Amis, à propos de la modification de la loi sur le statut de l'animal. De nombreuses lettres-types ont été distribuées sur nos stands. Sur les 12 députés contactés par Oïkos Kai Bios par courrier, 6 ont répondu.

➤ Le 20 août 2014 l'association s'est portée partie civile auprès du Tribunal de Grande Instance de Tours, affaire BERNOUSSI RYAN Mehdi pour des sévices graves sur les chats Donald et Irma, aux côtés de l'association « Félin pour l'autre ».

➤ Le 26 août 2015 un courrier a été écrit au Procureur de la République, suite à la découverte d'un chat décapité à Annemasse. Le 15 août 2015, le site Internet du Dauphiné Libéré a évoqué cet acte de barbarie, diverses démarches ont alors été effectuées par l'association : visite au gardien du supermarché qui a vu l'animal, qui a appelé la Police et Animaux Secours sans succès, visite aux Services techniques qui ont récupéré le chat puis déplacement au Commissariat de Police où un dépôt de plainte a été refusé.

La lettre au procureur a été envoyée à Mme DUBY MULLER, député ; le dossier est suivi par le Commissariat, comme en témoigne l'appel téléphonique que nous avons reçu le 29 septembre 2016.

Depuis janvier 2015, deux chats ont été retrouvés décapités dans le Chablais

http://tmp.lemessager.fr/Actualite/Chablais/2015/01/29/article_un_chat_retrouve_mutile_et_decapite.shtml#.VdtSD33owSV et article ci-contre,



➤ En août et en novembre 2015 des courriers ont été envoyés aux députés de Hte Savoie Mme DUBY MULLER et Messieurs SADDIER, FRANCINA, et TARDY qui ont cosigné la proposition de loi N° 3048 de Monsieur Frédéric LEFEBVRE « *visant à aggraver les sanctions pénales applicables pour l'abandon d'animal, l'exercice de sévices graves sur les animaux et la commission d'actes de cruauté envers les animaux* ».

➤ Le 28 août 2016 un courriel a été envoyé au député Monsieur Lionel TARDY qui a cosigné un projet de loi visant à permettre la stérilisation des chats errants.

➤ En décembre 2016, nouvelle campagne, « Pour la création d'une police de proximité pour les animaux », suite à la pétition <https://www.change.org/p/cr%C3%A9er-une-police-de-protection-des-animaux-dans-chaque-d%C3%A9partement> . Nous avons relayé la lettre proposée et nous l'avons envoyée à notre réseau de députés et de sénateurs.

A ce jour, seul Monsieur Nicolas DUPONT-AIGNAN a répondu.

ENFIN, NOUS AVONS FAIT SIGNER DES DIZAINES DE PETITIONS relayées d'autres associations pour défendre la cause des animaux de compagnie. Pour exemples, nous avons recueilli en 2008 plus de 700 signatures à la pétition de SOS Chats contre la fourrure de chats en Suisse, en 2010 plus de 200 signatures à la pétition destinée à Michel Platini pour les animaux d'Ukraine, plus de 100 signatures à la pétition « justice pour les animaux » de l'association Stéphane LAMART....

.....Ces listes qui témoignent de nos combats ne sont pas exhaustives. Nous pouvons ajouter que nous luttons aussi pour le bien-être des animaux de ferme, contre la présence d'animaux sauvages dans les cirques, contre la chasse à courre et contre la monopolisation des espaces naturels par les chasseurs dès septembre, contre la fourrure, contre le massacre des phoques et le tir du loup, et bien sûr contre l'expérimentation animale. Sans oublier la défense de la nature, des arbres.....

Nous remercions

- la presse locale (le Dauphiné Libéré, Le Messenger, le Faucigny) pour ses annonces et ses articles fréquents
- la Mairie d'Annemasse qui relaie nos actions sur les panneaux lumineux et sur l'agenda du site Internet de la ville, les mairies des communes de l'Agglomération qui acceptent nos flyers,
- les associations qui relaient nos actions et pétitions :
LSCV <http://www.lscv.ch/> , L214 <http://www.l214.com/agir-localement-pour-les-animaux>,
Combactive <http://www.combactive.fr/> , le CRAC <http://www.anticorrída.com/>
<http://www.anticorrída.com/autre/abandons-danimaux-nouvelle-proposition-de-loi/> .
Le site Internet de Borta <http://www.borta.org/> , groupe suisse qui nous avait soutenus dès nos premiers combats contre la vivisection n'est plus en fonction pour l'instant.

© Oïkos Kaï Bios 2006-2016

Association OÏKOS KAÏ BIOS
Patrimoine Nature et Vie
1, place de la Libération,
Passage Bleu
74100 ANNEMASSE
<http://www.oikoskaibios.com/>

